

# Nouveau en déchèterie :

## Apportez vos déchets toxiques

Vous pouvez apporter dans les 4 déchèteries du SIEED vos produits dangereux, appelés à présents DDS « Déchets Diffus Spécifiques » :



## DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

(emballages pleins ou vides)

### Produits d'entretien véhicules



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

### Produits cheminée, chauffage et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

### Produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

### Produits Bricolage & Décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs



Enduit, colle, mastic, résine.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

### Produits d'entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniaque, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

### Produits d'entretien jardin



Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide, répulsif, insecticide, raticide-rodenticide ...

### Règles de la collecte :

- Uniquement les **DDS des particuliers**,
- Emballages **pleins ou vides**,
- Si l'emballage n'est pas celui d'origine, **identifiez le produit** que vous mettez à l'intérieur (étiquette, marquage au stylo...)
- En déchèterie, il est **interdit de pénétrer dans le local DDS**.

En savoir + : [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)